

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 19 OCTOBRE 2021

MEMBRES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE PRÉSENTS :

Collège des Résidents :

Monsieur COLLINEAU, Président du Conseil de la Vie Sociale.

Madame GUILLOU, Représentante des Résidents.

Collège des Familles :

Madame DULONG Marie-Claire, Vice-Présidente.

Membres Qualifiés :

Monsieur BOISSAYE, Représentant des Familles.

Représentant du personnel Syndicat SUD Santé Sociaux :

Madame SIONNEAU.

Représentant du Conseil d'Administration :

Monsieur CRAVENAUD Michel, Conseiller Municipal.

MEMBRES INVITÉS PRÉSENTS :

Monsieur ESSALHI, Directeur ; Madame PIRO-MAHÉ, Directeur Adjoint ; Madame GIRAULT, Cadre Supérieur de Santé Paramédical ; Madame ROY, Accueil-Communication ; Madame DESMARES, Assistante de Direction ; Monsieur MELAMED, Informaticien-Qualiticien ; Madame ROUSSEAU, Animatrice ; Madame JARNOUX, Ergothérapeute ; Madame HUAULT, Diététicienne ; Madame NEMOR, Psychologue.

MEMBRES EXCUSÉS :

Madame OLIVIER, Représentante Légale.

Madame DIMIER Jeanne, Membre Qualifié, Représentante des Résidents.

Madame ESTAGER Jeannette, Membre Qualifié, Représentante des Résidents.

Madame NEVEUX Véronique, Représentante des Familles.

Monsieur FANDO, Conseiller Municipal.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame DESMARES, Assistante de Direction.

ORDRE DU JOUR :

- 1) Adoption du Procès-Verbal de la séance du 14 septembre 2021
- 2) Plan Bleu – COVID-19 : Plan de Continuité d'Activité de la Résidence DEBROU :
 - Situation au mardi 19 octobre 2021
 - Campagne de vaccination contre la COVID-19 : 3^{ème} dose de rappel pour les résidents : point de situation
 - Vaccination du personnel contre la COVID-19 : point de situation
- 3) Questions des membres du Conseil de la Vie Sociale
- 4) État Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et Budget Prévisionnel 2022 :
 - Rapport de Monsieur Le Directeur : EPRD - BP 2022
 - EPRD 2022 et ses annexes :
 - Annexe 1 : Cadre complet
 - Annexe 4 : Activité prévisionnelle
 - Annexe 5 : EPRD par section tarifaire

- Annexe 6 : Tableau prévisionnel des effectifs rémunérés : 163.70 ETP
- Tarif des Prestations 2022
- Prix de journée Hébergement Permanent et Hébergement Temporaire 2022
- 5) Admissions en non valeurs pour l'année 2021
- 6) Plan de Développement des Compétences 2022
- 7) Amélioration de la Qualité de Vie des Habitants, des Familles et du Personnel de la Résidence DEBROU :
 - Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : Dossier de demande de subvention présenté par la Résidence DEBROU
 - Subvention à l'acquisition de tablettes numériques financées par la conférence des financeurs
- 8) Le Référent institutionnel : liste réactualisée au 05 octobre 2021
- 9) Mise à disposition d'un distributeur de boissons au sein de la Résidence DEBROU

La séance est ouverte à 14H35.

Monsieur Le Président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres et invités du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Président est satisfait de la reprise en présentiel de cette instance.

Monsieur Le Président cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur est heureux d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que le seuil de l'immunité collective des habitants de la Résidence DEBROU étant atteint depuis plusieurs semaines, la séance de ce jour se réunit en présentiel, sous réserve de la présentation d'un pass sanitaire valide et du respect strict des mesures barrières.

Monsieur Le Directeur accueille avec plaisir les familles et proches présents au sein du public de ce Conseil de la Vie Sociale et les remercie pour leur présence.

Monsieur Le Président cède la parole à Madame La Vice-Présidente.

Madame La Vice-Présidente remercie vivement les familles et proches présents aujourd'hui au sein de ce Conseil de la Vie Sociale.

Madame La Vice-Présidente rappelle ce qu'est le Conseil de la Vie Sociale et informe que les procès-verbaux des séances précédentes sont publiés sur le site internet de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente rappelle que les réunions d'accueil des familles par le Conseil de la Vie Sociale ont repris en avril 2021 et se poursuivent. Celles-ci sont très appréciées. La dernière en date a eu lieu le jeudi 07 octobre 2021.



1- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 SEPTEMBRE 2021

se prononcer sur le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021.

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 14 septembre 2021 est adopté à l'unanimité des membres présents.

2- PLAN BLEU-COVID-19 : PLAN DE CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

- Situation au mardi 19 octobre 2021.

Monsieur Le Directeur est heureux d'affirmer qu'à ce jour, il n'y a aucun cas de COVID-19 au sein de la Résidence DEBROU.

Il rappelle les mesures barrières et la vigilance à maintenir.

- Campagne de vaccination contre la COVID-19 : 3^{ème} dose de rappel pour les résidents : point de situation :

Sur les 143 résidents pouvant prétendre à la 3^{ème} dose à ce jour, 131 résidents ont d'ores-et-déjà reçu cette 3^{ème} dose. Quelques résidents ont refusé et les autres résidents n'ont pas encore rendu leur consentement.

- Vaccination du personnel contre la COVID-19 : point de situation :

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer les membres du Conseil de la Vie Sociale que 100% du personnel est vacciné.

S'agissant de la 3^{ème} dose, Monsieur Le Directeur informe également les membres du Conseil de la Vie Sociale que les professionnels de santé sont prioritaires et peuvent d'ores-et-déjà prétendre à recevoir la 3^{ème} dose au sein des centres de vaccination. Il ne s'agit cependant pas d'une obligation professionnelle à ce jour.

3- QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Madame La Vice-Présidente informe qu'après plus d'un an d'interruption des réunions d'accueil des familles eu égard la crise sanitaire, celles-ci ont repris le 6 avril dernier 2021. Depuis, plusieurs réunions d'accueil ont été organisées au sein desquelles les échanges ont été très fructueux.

Madame La Vice-Présidente revient sur une question déjà évoquée lors du dernier Conseil de la Vie Sociale, à savoir les réunions de Direction au sein même des unités de vie, qui permettent aux familles de poser toutes leurs questions à Monsieur Le Directeur : « Quand pourront-elles être envisagées ? »

Monsieur Le Directeur a le plaisir d'informer que le cycle des réunions de direction par unité de vie à l'attention des résidents et des familles est programmé à compter de mi-novembre 2021. Une note d'information sera adressée aux familles et proches dans les meilleurs délais.

Madame La Vice-Présidente rapporte que peu de questions ont été formulées et en tant que de besoin expliquées.

Cependant, Madame La Vice-Présidente rapporte que des familles ont demandé la possibilité d'améliorer la portabilité des téléphones portables au sein de la Résidence DEBROU ?

Monsieur Le Directeur entend la demande du Conseil de la Vie Sociale et en prend note. Monsieur Le Directeur reviendra vers les membres du Conseil de la Vie Sociale à ce sujet.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale que la Résidence DEBROU est un établissement tout neuf respectueux de l'environnement, conçu pour les habitants, pour les familles/les proches et pour le personnel.

Madame La Vice-Présidente rapporte avoir rappelé l'importance des réunions pluridisciplinaires afin de faire le point sur l'état de santé du résident et de son projet de vie. Plusieurs témoignages ont souligné la satisfaction de ces échanges.

Madame La Vice-Présidente rapporte que les familles sont satisfaites de la prise en soin de leur proche ; elles ont juste besoin d'être rassurées et d'approivoiser le nouveau mode de vie de leur proche accueilli au sein de la Résidence DEBROU.

Madame La Vice-Présidente ajoute que les familles sont très reconnaissantes des notes d'informations transmises régulièrement par la Direction durant la période de crise sanitaire.

4- EPRD ET BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

L'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et le budget prévisionnel 2022 de la Résidence DEBROU ont été transmis avec la convocation aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rapport de présentation EPRD et budget prévisionnel 2022 actant les priorités du nouveau projet institutionnel 2021/2025.

Ce projet de budget traduit notre leitmotiv quotidien dans la qualité de la prise en soins individualisée et personnalisée des résidents de la Résidence DEBROU.

Après plus de vingt mois de crise sanitaire mobilisant sans relâche tous les acteurs de la Résidence DEBROU (personnel, résidents, familles, Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental d'Indre-et-Loire, Mairie de Joué-Lès-Tours, CHRU de Tours, bénévoles, associations, fondations, entreprises, boulangers, collèges, lycées, militaires...), le calme est enfin revenu.

Pour contrer les effets délétères de la crise COVID-19, treize grandes priorités 2021, déclinées ci-dessous, visent à optimiser la prise en soins globale et individualisée de la personne accueillie au sein de la Résidence DEBROU, et à renforcer l'accompagnement des aidants tout en améliorant la qualité de vie au travail du personnel. Cette épidémie ne changera en rien notre détermination à les réaliser.

Ce budget EPRD 2022 proposé tient également compte des hausses actuelles à et venir des énergies et des matières premières que nous subissons tous : très forte hausse du tarif gaz, de celui de l'électricité et des matières premières, ainsi que celles labellisées « filière biologique » (viande, pain...).

La sécurité des habitants et l'amélioration des conditions de travail du personnel nécessitent de nouveaux équipements motorisés ou non, induisant également de nouveaux contrats de maintenance.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les grandes priorités pour l'année 2022 :

- Etablir le retour à la vie normale comme une priorité pour tous ;
- Développer l'art et la culture au sein de la Résidence DEBROU ;
- Renforcer la place des thérapies non-médicamenteuses au sein de la Résidence DEBROU ;
- Mieux accompagner les proches aidants en formant les familles et les proches des résidents à la Maladie d'Alzheimer, aux troubles apparentés et aux troubles du comportement ;

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame NEMOR pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les axes de travail prioritaires du service de psychologie.

Madame NEMOR rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'institutionnalisation des groupes de formation des familles et des proches sur la maladie d'Alzheimer, les troubles apparentés et les troubles du comportement animés par le service de psychologie. Madame NEMOR précise qu'à compter de janvier 2022, un groupe de 12 personnes sera animé une fois par mois par les psychologues de la Résidence DEBROU.

- Finaliser et signer une convention de télémedecine avec le CHRU de Tours ;
- Améliorer la qualité de vie au travail du personnel de la Résidence DEBROU ;
- Poursuivre la politique de promotion interne ;

A ce jour, 52 agents en ont bénéficié, et 6 autres agents de la Résidence DEBROU sont en cours de formation pour valider d'autres diplômes : 2 Infirmiers Diplômés d'Etat, 2 Aides-Soignants et 2 Assistants de Soins en Gériatrie.

- Pérenniser les ex-contrats-aidés de l'établissement en finalisant le recrutement d'Agents Hôteliers ;

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'il envisage le passage des agents hôteliers de 30H00 à 35H00 par semaine en vue de véritablement professionnaliser cette fonction hôtelière et d'absorber les évolutions à venir telles que la mise en œuvre de la loi ÉGALIM à travers notamment la suppression du plastique et les mesures à envisager pour y parer.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame HUAULT, Diététicienne, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale la mise en application, au sein de la Résidence DEBROU, des principes de la Loi *Égalim* :

- L'introduction du pain biologique depuis le 01 janvier 2021,
- L'intégration de viande fraîche labellisée au sein du circuit d'approvisionnement de la Résidence DEBROU,
- L'intégration de menus à base de protéines végétales, au rythme de deux fois par semaine,
- L'objectif de réduction du gaspillage alimentaire et du tri des biodéchets en vue de leur valorisation.

D'autre part, Madame HUAULT informe les membres de la Commission des Menus de la participation par la Résidence DEBROU à la semaine de la Dénutrition : des ateliers patis-

serie, en collaboration avec le service vie sociale et animation, seront proposés aux habitants de la Résidence DEBROU tout au long de la semaine, du 15 au 19 novembre 2021.

- Poursuivre la formation du personnel à l'accompagnement des personnes accueillies ;
- Accompagner le travail réalisé au sein des unités protégées en renforçant plus particulièrement la place des Aides-Soignants ;
- Acter au sein du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2025 (CPOM) l'augmentation du temps de travail des psychologues et la création d'un poste infirmier supplémentaire la nuit ;

Monsieur Le Directeur évoque la visite conjointe de l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et du Conseil Départemental d'Indre-et-Loire qui s'est déroulée en deux temps les vendredi 15 et lundi 18 octobre 2021.

Cette visite a permis dans un premier temps de présenter les actions déployées au quotidien par la Résidence DEBROU dans le cadre de la prise en soins personnalisée des résidents, l'accompagnement des familles et des proches et l'amélioration de la qualité de vie au travail des professionnels.

Cette visite a permis dans un second temps d'acter les objectifs posés par la Résidence DEBROU et la politique menée au sein de l'établissement, et notamment :

- La création de 0,3 ETP de psychologue supplémentaire,
- La création d'un poste infirmier supplémentaire la nuit.

À ce titre, Monsieur le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que depuis le lundi 27 septembre 2021 un poste d'infirmier de nuit supplémentaire a été créé, permettant de facto de libérer les infirmiers de jour des astreintes de nuit.

- Tenir compte des hausses actuelles et à venir des tarifs des énergies et des matières premières ;
- Optimiser la sécurité des résidents, des proches et du personnel.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame JARNOUX, Ergothérapeute, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les réalisations et les axes prioritaires du service ergothérapie de la Résidence DEBROU.

Dans l'objectif de l'Amélioration de la Qualité de Vie des Résidents, des Familles et du Personnel de la Résidence DEBROU, Madame JARNOUX informe les membres du Conseil de la Vie Sociale de l'achat d'équipements ergonomiques : chariots de nursing motorisé ; **RAIZER** : équipement d'aide pour relever les résidents au sol.

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Madame ROUSSEAU, Animatrice, pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale les réalisations et les axes prioritaires du service vie sociale et animation de la Résidence DEBROU.

Madame ROUSSEAU informe les membres du Conseil de la Vie Sociale que des résidents ont pu bénéficier d'un voyage à Saint Jean de Monts le mercredi 22 septembre dernier. Un diaporama est diffusé aux membres du Conseil de la Vie Sociale.

D'autre part, Madame ROUSSEAU informe que des activités sont organisées au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU, conformément au planning des animations diffusé et affiché tous les mois.

Madame ROUSSEAU informe que le repas de Noël festif pour les habitants de la Résidence DEBROU aura lieu le mercredi 15 décembre 2021, au sein de chaque unité de vie, dans les restaurants. Une animation musicale sera organisée lors du temps du repas.

ACTIVITÉ PRÉVISIONNELLE 2022 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale l'activité prévisionnelle de la Résidence DEBROU et les caractéristiques de la population accueillie.

TARIFS DES PRESTATIONS 2022

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les tarifs des prestations pour l'année 2022.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant aux tarifs des prestations 2022.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité les tarifs des prestations 2022.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 – EPRD 2022 : HEBERGEMENT PERMANENT ET TEMPORAIRE

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale les propositions budgétaires par groupes et par sections tarifaires.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 – EPRD 2022 : HEBERGEMENT PERMANENT

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au budget prévisionnel 2022 – EPRD 2022 pour l'hébergement permanent, par groupes et par sections tarifaires.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le budget prévisionnel 2022 – EPRD 2022 pour l'hébergement permanent, par groupes et par sections tarifaires.

PRIX DE JOURNÉE 2022 POUR L'HEBERGEMENT PERMANENT

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2022 pour l'hébergement permanent.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au prix de journée 2022 pour l'hébergement permanent.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2022 pour l'hébergement permanent.

BUDGET PREVISIONNEL 2022 – EPRD 2022 : HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au budget prévisionnel 2022 – EPRD 2022 pour l'hébergement temporaire, par groupes et par sections tarifaires.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité budget prévisionnel 2022 – EPRD 2022 pour l'hébergement temporaire, par groupes et par sections tarifaires.

PRIX DE JOURNÉE 2022 POUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le prix de journée 2022 pour l'hébergement temporaire.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au prix de journée 2022 pour l'hébergement temporaire.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le prix de journée 2022 pour l'hébergement temporaire.

INVESTISSEMENTS

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le programme d'Investissements 2022.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer quant au programme d'Investissements 2022.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le programme d'investissements 2022.

TABLEAU PREVISIONNEL DES EFFECTIFS REMUNERES : 164,70 ETP

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale le tableau des effectifs rémunérés.

Celui-ci ne fait pas apparaître le 0,3 ETP de psychologue supplémentaire, mais celui-ci a bien été acté au sein du CPOM, ce qui porte le total des effectifs à 165 ETP.

Madame La Vice-Présidente demande aux membres du Conseil de la Vie Sociale de bien vouloir se prononcer sur le tableau des effectifs rémunérés.

Les membres du Conseil de la Vie Sociale approuvent à l'unanimité le tableau des effectifs rémunérés.

5- ADMISSIONS EN NON VALEURS POUR L'ANNEE 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur présente aux membres du Conseil de la Vie Sociale une créance irrécouvrable de 1976,50 euros soumise par le Trésor Public.

Ces créances irrécouvrables feront l'objet d'une écriture comptable spécifique.

Afin de limiter ces situations, l'objectif est de :

- Sécuriser administrativement les admissions en recueillant l'ensemble des pièces auprès des futurs résidents, et des familles et ayants droit ;
- Recourir au système de prélèvement automatique,
- Suivre quotidiennement les éventuelles créances non recouvrées afin de réagir et activer les procédures administratives en vue du recouvrement et ainsi rétablir la Résidence DEBROU dans ses droits.

6- PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES 2022

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur pour présenter aux membres du Conseil de la Vie Sociale le plan de développement des compétences 2022.

Monsieur Le Directeur informe que le Plan de Développement des Compétences 2022 sera proposé aux représentants du personnel lors de la séance du Comité Technique d'Etablissement, lors de sa séance du 20 octobre 2021.

7- AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS, DES FAMILLES ET DU PERSONNEL DE LA RÉSIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) : Dossier de demande de subvention présenté par la Résidence DEBROU
Les membres du Conseil de la Vie Sociale ont reçu le document justificatif de demande de subvention déposée par la Résidence DEBROU, à hauteur de 72 486,71 euros, en vue d'acquérir 9 chariots de restauration motorisés à destination de chaque unité de vie.
- Subvention à l'acquisition de tablettes numériques financées par la Conférence des Financeurs
L'objectif est l'acquisition de 6 tablettes numériques et un logiciel à destination des résidents en vue de participer à l'amélioration de la prise en soins des résidents et l'accompagnement non-médicamenteux déployé au sein de la Résidence DEBROU.

8- LE RÉFÉRENT INSTITUTIONNEL : LISTE ACTUALISÉE AU 05 OCTOBRE 2021

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

La liste des référents institutionnels actualisée au 05 octobre 2021 a été communiquée aux membres du Conseil de la Vie Sociale avec la convocation.

Monsieur Le Directeur rappelle aux membres du Conseil de la Vie Sociale le rôle et les missions du référent institutionnel au sein de la Résidence DEBROU.

Monsieur Le Directeur informe que la liste des référents institutionnels est actualisée en tant que de besoin, transmise aux membres du Conseil de la Vie Sociale lors de chaque séance et affichée au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU.

9- MISE A DISPOSITION D'UN DISTRIBUTEUR DE BOISSONS AU SEIN DE LA RESIDENCE DEBROU

Madame La Vice-Présidente cède la parole à Monsieur Le Directeur.

Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale du retrait des distributeurs de boissons chaudes, de boissons fraîches et de confiseries, qui étaient jusqu'alors disposés à l'entrée de la Résidence DEBROU.

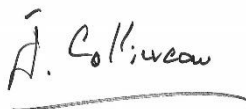
Les membres du Conseil de la Vie Sociale ainsi que les invités présents au sein de l'assemblée expriment leur grand étonnement quant au retrait de ces distributeurs.

Au minimum, Monsieur Le Directeur informe les membres du Conseil de la Vie Sociale qu'un distributeur de boissons fraîches et de confiserie pourra être mis, à nouveau, à disposition. Monsieur Le Directeur explique que la mise à disposition du distributeur de boissons chaudes au sein de la Résidence DEBROU n'est pas rentable pour le fournisseur.

Monsieur Le Directeur s'engage à revenir auprès des membres du Conseil de la Vie Sociale après négociations avec le fournisseur.

L'ensemble des points à l'ordre du jour ayant été abordés, Monsieur Le Président et Madame La Vice-Présidente remercient les membres du Conseil de la Vie Sociale présents ainsi que les familles et proches y ayant assistés et clôturent la séance à 17H30.

Le Président
du Conseil de la Vie Sociale



Jacques COLLINEAU

La Vice-Présidente
du Conseil de la Vie Sociale



M-C. DULONG

Fait à Joué-lès-Tours le 19 octobre 2021